



# *Projet pédagogique*

# ***Les grandes lignes directrices de notre projet pédagogique...***

## **1) Notre crèche**

Notre crèche a une capacité d'accueil de 24 places et accueille vos enfants de 0 à 3 ans, de 7 heures à 18 heures 30.

De 7 heures à 8 heures, l'accueil se fera dans la section des grands. A 8 heures, chacun regagnera sa section accompagné de sa puéricultrice. Au-delà de 8 heures, l'accueil se fera dans la section de votre enfant. Il en sera de même après 17 heures.

Afin de préserver le bien-être des enfants, nous vous demanderons de ne pas franchir les portes des sections.

Notre crèche a également l'ambition d'accueillir des enfants porteurs de handicap en intégration avec d'autres enfants. Nous pensons que les apports de l'intégration (pour l'enfant porteur de handicap, pour les parents, pour l'équipe éducative, pour les autres enfants,...) justifient sans aucun doute un travail soutenu. Cette intégration passe par diverses mesures telles que la réflexion en équipe et l'engagement de l'équipe, la sensibilisation et la formation de l'équipe, la sensibilisation des autres enfants et de leurs parents, les bonnes relations avec les parents des enfants porteurs de handicap, la prise en compte des besoins spécifiques de l'enfant, l'adaptation aux divers types de déficience, le suivi du projet.

Pour l'accueil d'enfants porteurs de handicap, un entretien entre les parents et les directrices du milieu d'accueil permettra d'organiser au mieux l'accueil de l'enfant dans le respect du rythme et du développement de l'enfant tout en tenant compte des besoins des parents.

## **A. Le personnel**

L'encadrement est réalisé par un personnel spécifique diplômé bénéficiant de formations continues subventionnées par l'ONE sous diverses formes (formation, action dans la Province, séminaires,...) ainsi que de formations relatives à l'accueil d'enfants porteurs de handicap (AWIPH,...). Notre équipe est composée de :

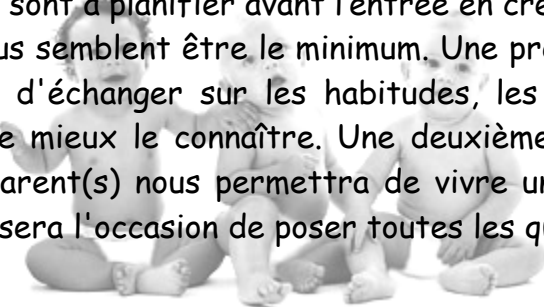
- Les responsables de crèche : Mme Groteclaes, directrice administrative  
GSM 0491.37.59.41  
disponible le mardi de 13h à 18h30  
le jeudi de 8h30 à 12h30  
le vendredi de 8h30 à 12h30.  
Mme Claessens, directrice médicale  
GSM 0491.37.59.40  
disponible le lundi de 14h30 à 18h30  
le mardi de 8h30 à 12h30  
le jeudi de 8h30 à 12h30 - 14h à 18h  
ou sur rendez-vous au n° tél : 063/24.27.01
- Personnel encadrant : 7 puéricultrices.
- Le médecin : le Dr Pierre Moreau de Léglise
- Personnel d'entretien et de cuisine : Mme Welcher

Avant toute chose, sachez que toute notre équipe est à votre service et travaille dans le respect du secret professionnel.

## **B. L'enfant**

Chaque enfant est un individu à part entière. Nous faisons en sorte que sa prise en charge au sein de notre collectivité soit individualisée au maximum afin de respecter son rythme le plus fidèlement possible. Votre enfant a besoin de points de repères, de références pour se développer harmonieusement, c'est pourquoi l'entrée dans notre milieu d'accueil débutera par une période de familiarisation. Elle permettra à votre enfant, et/ou à vous, parents, de vous adapter ensemble à ce nouvel environnement. Il s'agit, entre votre enfant, vous, parents, et nous, personnel d'accueil, d'apprendre à se connaître mutuellement. Plusieurs rencontres sont à planifier avant l'entrée en crèche de votre enfant.

Trois rencontres nous semblent être le minimum. Une première rencontre de +/- 1 h nous permettra d'échanger sur les habitudes, les goûts, le caractère de votre enfant afin de mieux le connaître. Une deuxième rencontre toujours en présence du (des) parent(s) nous permettra de vivre une première mise au lit. Pour les parents, ce sera l'occasion de poser toutes les questions survenues suite



à la première rencontre. Une troisième rencontre d'une demi-journée de présence sera l'occasion pour l'enfant de prendre un premier repas dans la collectivité. Et ensuite, en fonction du vécu des parents, de l'enfant, le programme peut être prolongé à la demande de l'équipe ou des parents.

Une brochure d'information sur la familiarisation vous sera également remise lors de votre premier entretien avec la direction.

Néanmoins, pour ce qui relève de l'accueil d'urgence, nous adapterons notre dispositif de familiarisation.

## **2) Apprivoisons-nous...**

Accueillir votre enfant, c'est prendre en considération les difficultés que vous et votre enfant pouvez vivre lors de la séparation. Un des rôles de notre équipe de professionnels est de veiller à ce que cette séparation soit progressive et la plus douce possible. C'est de cette manière que s'établissent des liens de confiance constructeurs et enrichissants.

### ***A. Avant la naissance ...***

Une visite du milieu d'accueil sera organisée dès que vous exprimerez le désir d'inscrire votre enfant. Vous aurez ainsi la possibilité de visiter les locaux, de vous entretenir avec la (le) responsable qui sera à l'écoute de vos questionnements. Les professionnels pourront ainsi expliquer leurs pratiques avec les enfants. C'est également l'occasion d'un échange vis-à-vis des besoins, des attentes, des intérêts qui ont guidé votre choix. La qualité de notre relation est primordiale pour que s'instaure une confiance mutuelle et que chacun puisse trouver sa place.

### ***B. Après la naissance...***

Plusieurs rencontres seront organisées dans notre milieu d'accueil entre vous, parents (et/ou toute autre personne privilégiée pour l'enfant) avec nous, professionnel (le) s. Après ces rencontres et les entretiens entre vous et votre enfant, la (le) responsable fera le lien avec la/le puéricultrice (teur) qui l'accueillera. Afin de familiariser votre enfant à son nouveau milieu de vie, l'accueil sera progressif. Pour l'aider à découvrir ce nouvel environnement (au sens large) votre enfant apportera son doudou, ou son objet favori, quelques photos des personnes qui lui sont chères afin de renforcer ses repères. Cette familiarisation doit faire l'objet de beaucoup d'attention de notre part. Vous pourrez confier en douceur votre enfant aux bras du/ de la puériculteur (trice), votre présence lors de chaque rencontre va progressivement diminuer.

Sachez cependant que notre milieu d'accueil vous est ouvert à tout moment (sans perturber la vie collective).

### **C. Dites-nous...**

Au cours de cette période de familiarisation, nous prenons un maximum de renseignements auprès de vous quant aux habitudes, rythmes (alimentation, sommeil, endormissement,...) propres à votre enfant. En retour, vous êtes informés du fonctionnement du milieu d'accueil et des réactions de votre enfant. Les situations délicates sont gérées au mieux (séparations difficiles, angoisse de votre enfant, vos difficultés...). Tout cela est pris en considération. La période de familiarisation vise à permettre l'obtention d'un climat de confiance entre votre enfant, nous, personnel d'encadrement et vous, parents.

Les parents d'enfants porteurs de handicap seront invités à avoir un contact privilégié avec le (la) responsable du milieu d'accueil et la puéricultrice de référence afin de mettre au point un carnet de l'enfant ainsi que les diverses procédures à mettre en place en fonction des difficultés rencontrées par l'enfant.

### **3) Partageons, communiquons**

Priorité absolue est accordée à l'échange verbal mais différents supports écrits sont mis en place comme adjuvants entre les différents partenaires.

La communication est indispensable au bien-être de tous et intervient à tous les niveaux :

- ♥ Au sein de l'équipe, entre les membres du personnel ;
- ♥ Entre le personnel d'encadrement et les enfants, pour le bon développement de ceux-ci ;
- ♥ Entre le personnel d'encadrement et les parents, que ce soit au moment de l'accueil (le matin et le soir) ou par transmission orale ou autre ;
- ♥ Cahier de communication (à alimenter par le personnel de la crèche ET par les parents) ;
- ♥ Affichage des menus ;
- ♥ Affichage divers (ex. consultation des nourrissons,...) ;
- ♥ Affichage des fermetures éventuelles déjà communiquées à l'admission et ensuite en cours d'année.

Chaque jour, le parent pourra prendre le temps d'installer son enfant avant de le confier à la puéricultrice. Le parent communiquera les informations sur l'état général de l'enfant (santé, humeur, petit-déjeuner, déroulement de la nuit,...)

oralement et/ou sur le cahier de communication. En cas de grande inquiétude, le parent aura le loisir de téléphoner au personnel encadrant. Le cahier de communication sera tenu à jour.

Dans ce dernier, toutes les informations concernant le déroulement de la journée de l'enfant ou autres remarques seront transcrites. Ainsi, les parents auront un retour de ce qui est vécu par leur enfant. A certains moments, les enfants seront répartis en plusieurs groupes de manière à ménager des moments plus calmes pour les plus jeunes. Rappelons que ce qui prime, c'est le bien-être des enfants et que le maximum sera fait pour respecter leurs propres rythmes (sommeil, alimentation,...).

En ce qui concerne l'accueil d'enfant porteur de handicap, nous portons une attention particulière à l'information et à la communication tant vis-à-vis de l'enfant porteur de handicap et de ses parents que vis-à-vis des autres enfants et de leurs parents. Des séances d'information seront programmées à ce sujet et des animations adaptées aux enfants seront prévues.

#### **4) Notre ligne de conduite à tous les niveaux : La liberté de mouvements**

**La liberté de mouvements** consiste, entre autre, à laisser libre cours à tous les mouvements spontanés de l'enfant sans lui enseigner quelque mouvement que ce soit. L'enfant découvre de lui-même les postures à partir de sa maturation neurologique et au gré de ses intérêts et de son désir d'expérimenter un nouveau mouvement. Une tenue adéquate est donc très importante pour qu'il puisse bouger librement. Nous vous demandons également que l'enfant possède des chaussons ou chaussures propres au milieu d'accueil une fois la marche acquise.

#### ***Une relation individuelle***

Nous veillons à mettre en place une organisation qui limite le nombre de changements et stabilise pour chaque enfant le nombre de personnes appelées à en prendre soin pour que votre enfant sache qui on va s'occuper de lui et comment on va le faire. Ainsi votre enfant bénéficiera d'une relation individuelle aux moments forts de la journée : repas, change, endormissement,...

#### ***Respect du rythme de chacun***

Nous proposons les activités en fonction du rythme de chacun. Elles sont proposées et non imposées. Le jeu est le plus libre possible avec un matériel

adapté aux besoins de l'enfant. Dans tous les cas, le maître mot est : respect du rythme de l'enfant !

## **5) Mon « lieu d'accueil ...j'y suis bien »**

### **A. Espace « bébés »**

*« Ma maison est aménagée pour qu'une puéricultrice ait toujours l'œil sur moi mais aussi pour que je puisse jouer en toute sécurité et découvrir ce qui m'entoure. Je suis bien à l'aise dans mes vêtements, il y a suffisamment de place pour mes ami(e)s et moi. Comme ça, nous pouvons jouer ensemble et moins nous disputer... La puéricultrice sait que je suis en sécurité et peut dès lors mieux s'occuper de moi... Je peux profiter d'une grande pièce où sont installés plein de tapis ...où je suis sûr(e) que personne ne m'obligera à me mettre assis(e), si je n'ai pas encore trouvé le « truc » tout(e) seul(e)... Curiosités en tout genre, explorations motrices, babillages, découverte des autres et du monde qui nous entoure sont favorisés quelles que soient mes possibilités. Ah oui, je peux aussi m'isoler dans des petits coins « refuge » quand j'ai besoin de réfléchir...Et si mon petit nez coule, je sais que la personne qui s'occupe de moi a toujours des mouchoirs en poche. Comme ça, elle ne dérange pas mes copains et copines dans leurs jeux en se déplaçant partout pour en trouver. Nous n'aimons pas être dérangés pendant notre « travail » ! Plus tard, j'irai progressivement dans un autre groupe, on m'habitue à mon nouvel environnement et j'irai petit à petit faire connaissance avec mes nouveaux amis... »*

L'espace nécessaire à un tout petit n'est pas le même que celui qui convient à un enfant qui marche. Par conséquent dans l'aménagement nous tenons compte du niveau de développement de votre enfant. Une fois la marche acquise, votre enfant va vouloir affirmer son existence propre.

### **B. Espace « Plus grands »**

*« Ça y est, moi je deviens grand. Je suis prêt(e) et j'ai manifesté l'envie de passer dans la section des grands ». C'est à ce moment que l'équipe lui proposera un passage progressif dans la section des grands. Votre enfant va revendiquer son indépendance, affirmer sa volonté, avoir envie de faire tout seul. L'initiation aux règles sociales peut provoquer opposition et agressivité. Les heurts avec les adultes et les autres enfants sont un moyen de découvrir l'existence et les limites de l'autre. Peu à peu, votre enfant apprendra à contrôler l'impulsivité de ses désirs à travers des jeux communs. Pour cela, la pièce de jeux permet l'installation de coins poupées, dînette, garage, bricolage...supports de tous les jeux d'imitation que les enfants peuvent élaborer (préparer le repas, conduire un vélo, déshabiller ou habiller une poupée, jouer aux pompiers,...) Un coin plus calme*

est prévu. Votre enfant pourra regarder des livres, écouter des contes, des chansons, se raconter des histoires avec les livres qui sont à sa portée. Ces moments ludiques sont très enrichissants pour son imaginaire. Durant cette période, le langage de votre enfant va considérablement se développer. Il va acquérir du vocabulaire, mieux construire ses phrases. C'est pourquoi nous trouvons très important de lui parler « vrai » et « juste », et de verbaliser tous les actes de la vie quotidienne. Dans le domaine de la motricité, votre enfant aura besoin de tester ses nombreuses acquisitions : grimper, sauter, courir, pousser, tirer, se cacher,...des éléments de psychomotricité sont prévus à cet effet. *« Je vais avoir de nouveaux copains et plein de nouvelles choses à vivre. C'est super chouette « à côté », je peux même sortir quand je le souhaite et emmener à l'extérieur les jeux qui me plaisent. Nous avons beaucoup de place dehors. Puis j'aime bien courir et profiter du soleil. Je peux aussi imiter les « adultes », me débrouiller de plus en plus et...partir à la découverte du monde ! »*

### **C. Espace pour les enfants porteurs de handicap**

Un local spécifique est prévu pour les enfants porteurs de handicap afin de leur permettre, si nécessaire, de prendre leurs repas en toute tranquillité, de bénéficier de séances de rééducation ou de stimulation plus intensive ou de s'adonner à certaines activités avec un matériel spécifique afin de prendre de l'assurance avant d'aller expérimenter ces activités avec les autres enfants.

### **D. La santé**

A chaque crèche sont attachés un médecin et une infirmière ; ils sont chargés de veiller au bon développement, au bien-être physique et psychologique de l'enfant. Les consultations se déroulent une fois par mois. Il y a une obligation d'y présenter son enfant au minimum à l'entrée, aux 9 mois de l'enfant, à ses 18 mois et la sortie du milieu d'accueil.

Elles ont un but de prévention pour l'enfant et la collectivité. Le médecin se limite à émettre un avis ou un diagnostic. Il peut cependant demander des analyses en cas de maladie grave ou supposée contagieuse et exiger l'éviction de l'enfant. Les parents se réfèrent alors à leur médecin traitant.

L'entrée de votre enfant sera conditionnée par la remise d'un certificat de bonne santé rentré lors de l'inscription.

Les vaccinations sont obligatoires en crèche. Vous aurez la possibilité de les effectuer gratuitement à notre consultation. Dans le cas contraire, nous vous demandons de présenter la carte avec le schéma de vaccination et d'en avvertir **impérativement** la puéricultrice et l'infirmière en vue de la bonne tenue des dossiers médicaux et du meilleur suivi médical de votre enfant.



Merci de demander à l'infirmière ONE le transfert du dossier médical de votre enfant dans notre crèche.

Avertissez la puéricultrice de toute modification d'état de santé de votre enfant (toux, température, rhume, diarrhée,...)

En cas de maladie, vous devez demander un certificat de maladie. Celui-ci doit préciser le diagnostic et le traitement à suivre. Un traitement ne sera donné que sur prescription médicale avec sa posologie et apporté par les parents, il en va de même pour un traitement homéopathique.

Le personnel prodigue les soins courants, effectue les aérosols, pansements,...

Les médecins, kinés, psychomotriciens,... peuvent effectuer leurs visites et leurs soins à la crèche. Nous nous engageons à vous tenir au courant : informations orales ou via le carnet de communication.

Si votre enfant subit une analyse de sang, de selles, un frotti ou un examen chez un spécialiste,... nous vous demandons de nous tenir au courant.

Au point de vue de la sécurité : nous interdisons de mettre des bijoux à vos enfants (boucles d'oreille, bracelet, chaîne de sucette,...). Nous déclinons toute responsabilité en cas de bris, de pertes ou d'accidents qui pourraient survenir consécutivement au port de bijoux.

Nous attendons aussi que votre enfant ait une hygiène corporelle générale correcte ! Nous formulons cette demande par écrit vu la grande difficulté d'en parler lorsque la situation se présente. Merci de votre vigilance et de votre compréhension. Pour des raisons d'hygiène et de facilité, les langes lavables sont interdits à la crèche. Néanmoins, vous ne devez pas investir dans des langes jetables si vous n'en possédez pas. L'enfant peut arriver à la crèche avec son linge lavable, **propre du matin**, nous mettrons un linge de la crèche lors du premier change. Merci de mettre le sac adéquat pour stoker le linge lavable.

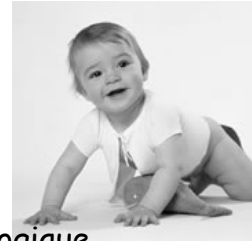
Le carnet ONE avec la carte de vaccination doit **toujours** se trouver dans le sac de votre enfant ainsi que son carnet de liaison.

## **E. Les jouets**

L'aménagement de l'espace, c'est la manière de placer et de choisir (nature, quantité,...) les jouets. Pour votre enfant, toujours dans l'optique de la liberté de mouvements, notre attention sera portée sur du matériel de jeu de différentes couleurs, formes, poids, textures. Ce matériel de jeu sera pensé en fonction des niveaux de développement, du nombre d'enfants et de leurs préférences. Pour cela, les puéricultrices sont attentives aux besoins de votre enfant. Les espaces de jeux sont délimités (pas dans le lit par exemple). Les jeux sont également mis

à disposition en fonction des différents développements de l'enfant (mouvement, manipulation, langage, imitation, jeux à mettre dedans, à sérier, à construire,...). L'enfant d'un jeune âge est déposé sur le dos et sur un tapis par notre puéricultrice et des objets à portée de ses mains sont disposés afin de favoriser son activité autonome. Toute une série d'objets usuels (boîtes à savon, cuillères en bois, moules à glaçons) seront mis à sa disposition et replacés en fonction de l'activité de votre enfant. Dans ses activités, la puéricultrice veille à ce que votre enfant aille jusqu'au bout de son projet.

Plus grand, il portera son intérêt aussi vers des jeux plus sophistiqués. Un coin livres est aménagé. Le coin livres est un petit coin magique où votre enfant et la puéricultrice peuvent se rejoindre dans le monde imaginaire du livre. Pendant ces moments s'établit une complicité intense entre votre enfant et « l'adulte ». Tout au long de ses activités, votre enfant sera accompagné dans l'acquisition de son autonomie et dans l'apprentissage de sa sociabilité (bibliothèque extérieure,...).



## ***F. Le « temps du repas »***

L'alimentation est plus que la satisfaction d'un besoin physiologique.

Le temps du repas offre un espace de découvertes sensorielles et de psychomotricité fine. C'est un moment où le goût et le toucher sont mis en relation.

La crèche prend en charge tous les besoins alimentaires de votre enfant.

**Le repas, c'est pour grandir mais aussi pour le plaisir.**

L'accent sera mis sur l'importance de bonnes habitudes alimentaires, en privilégiant les fruits et les légumes. Les menus seront équilibrés et variés. Une autre règle d'or sera de concourir à l'acquisition des règles d'hygiène élémentaires tout en privilégiant la convivialité. Pour que le repas soit un moment à la fois de relation et de découverte mais aussi de sécurité pour l'enfant, la puéricultrice veillera à :

- ♥ être attentif à chaque enfant en particulier mais aussi au bien-être du groupe ;
- ♥ respecter le rythme de l'enfant ;
- ♥ encourager progressivement l'autonomie de l'enfant.

Le personnel encadrant donnera les biberons sur les genoux. Les repas des bébés seront donnés selon le rythme de chacun. Le relax sera utilisé le minimum mais sera néanmoins requis pour des moments de digestion. L'enfant prendra son repas de cette manière tant qu'il n'aura pas acquis de lui-même la position qui lui

permettra de s'asseoir seul sur une chaise. Les repas seront élaborés en tenant compte des repères diététiques de l'ONE.

Les menus seront affichés chaque semaine, ainsi que les allergènes qui y sont liés. Lors de l'inscription de l'enfant, le parent tiendra le milieu d'accueil au courant de tout régime ou problème alimentaire de son enfant (allergie, reflux,...). Une allergie alimentaire doit être stipulée par un certificat médical. Lors de la rencontre de la familiarisation, nous consacrerons un moment à parler de son alimentation, de son régime, de ses plaisirs et déplaisirs. La crèche suit le régime pratiqué à la maison.

Il nous paraît important que les changements alimentaires se fassent d'abord avec les parents. N'oubliez pas de nous tenir au courant de toute nouvelle introduction. Les enfants plus grands (en petits groupes) seront invités à participer activement à leur installation (lavage des mains, mise de la serviette, ...). Ils seront plus autonomes dans la prise des repas.

Nous connaissons l'importance de l'allaitement maternel, pour cette raison un coin vous est réservé pour allaiter en toute sérénité.

Aucune alimentation extérieure à la crèche ne sera acceptée, sauf, dans les cas de régimes spéciaux, aliments scellés et datés.

## **G. Le « temps du repos »**

Le sommeil est un facteur essentiel d'équilibre.

Une connaissance fine de votre enfant par les puéricultrices, fondée sur leurs observations au quotidien, permettra d'anticiper les pleurs et de repérer les signes de fatigue propre à votre enfant.

Nous avons comme préoccupation d'assurer une mise au lit et un réveil personnalisé :

- ♥ Plusieurs chambres permettront de partager le groupe. Les coins repos seront séparés des coins jeux. Des lits seront adaptés en fonction des âges. Dans la mesure du possible, chaque enfant disposera de son propre lit ;
- ♥ Dès le départ, votre enfant participera à son déshabillage en fonction de ses compétences et de ses intérêts avant le temps de sieste ;
- ♥ Votre enfant est respecté dans ses rythmes de sommeil ;
- ♥ Votre enfant est directement levé à son réveil afin de ne pas gêner le sommeil des autres ;
- ♥ Votre enfant aura le loisir de disposer d'un sac de couchage. Cependant, nous vous invitons à prendre celui de la maison pour que votre enfant y reconnaisse ses repères habituels, il en va de même pour le tour de lit ;
- ♥ Votre enfant aura la possibilité d'apporter son « doudou » ou autre objet renforçant son sentiment de sécurité et contribuant à sa facilité d'endormissement. Nous vous demandons de laver le doudou, partagé par la crèche et la maison, une fois par semaine.

## H. Le « temps du change »

Le change est le moment privilégié par excellence. Source de sécurisation et de développement, les soins corporels ont ceci de particulier qu'ils sont indispensables. Ceux-ci concernent les besoins fondamentaux de votre enfant puisqu'ils touchent à son corps. Ce n'est pas seulement une relation à deux, mais également une relation avec le lieu et les personnes présentes (voir et être vu d'une façon différente qu'à d'autres moments). Pour toutes ces raisons, la puéricultrice veille à prendre votre enfant avec douceur et allie, à cette douceur, le souci constant de faire appel à la participation de votre enfant quel que soit son âge. La puéricultrice parle à l'enfant, lui explique toujours ses actions. Elle s'assure que votre enfant se montre à l'aise, détendu et dans une situation confortable. Elle commente aussi ses réactions et, plus grand, le suit dans ses intérêts. De mois en mois un réel dialogue s'installe. Dès qu'il en manifeste l'envie, on proposera à votre enfant d'utiliser les pots ou wc. Tout doucement, votre enfant prend l'habitude de ce lieu socialement déterminé. Nous l'accompagnons dans le cheminement de cette acquisition. Il est indispensable que l'enfant soit prêt et nous **respectons ses rythmes**. Pour devenir propre, votre enfant doit développer une certaine conscience de lui et être capable d'affirmer sa volonté. Il faudra aussi qu'il ait acquis la maturité physiologique afin de contrôler ses sphincters. De plus, votre enfant doit montrer un intérêt pour ce qui se passe à l'intérieur de lui. Cette découverte d'un contrôle sur son corps se passe dans le **respect**. Cette étape va lui donner confiance en lui.



La crèche n'utilise pas de lingettes. L'utilisation de liniment (mélange d'eau de chaux et d'huile d'olive) et de gants de toilettes est favorisée. Toute crème protectrice ou de soin sera apportée par les parents afin d'éviter les problèmes d'allergie.

## **6) Les professionnels**

### **A. Réunions d'équipe :**

Il est important d'assurer une cohésion de l'équipe autour des enfants. Pour cela, la circulation d'informations et la réflexion commune de l'équipe sont deux éléments essentiels. Les directrices animeront donc régulièrement des réunions d'équipe. Le travail en équipe nécessite respect, confiance et soutien de part et d'autre. Notre crèche assure la formation de son personnel. Pour certaines, une formation continue, pour d'autres, des formations formatives, certaines plus ponctuelles (secourisme, techniques d'animations,...) et d'autres plus suivies (éveil musical, ...). Un local est prévu pour toutes les discussions entre professionnels. Les directrices écoutent les préoccupations de l'équipe mais les exigences sont maintenues.

### **B. Communication avec les parents :**

Votre avis nous intéresse.

Une activité annuelle vous sera proposée. Elle permet d'échanger des idées, de côtoyer le personnel dans un autre contexte ainsi que les autres parents. Elle permet parfois aussi de découvrir les réalisations de vos enfants.

Tout au long de l'année, une boîte aux lettres est disponible à l'entrée du bureau de la direction pour toute remarque, suggestion, communication...

La direction se tient à votre disposition pour tout échange (voir disponibilités page 3).

### **C. Accueil de stagiaires :**

Durant le séjour de votre enfant, nous accueillerons peut-être un stagiaire, l'enrichissement pour l'équipe par un nouveau regard et la formation de futurs collègues nous semblent importante. Sa venue et son départ sera toujours préparés auprès des enfants et affichés au panneau de vie de la crèche. Nous veillerons que celui-ci respecte les attendus du projet d'accueil et son travail sera toujours supervisé par du personnel diplômé.

**Un projet pédagogique est toujours en mouvance...**